

Communiqué de presse

ÉNERGIE BROOKFIELD ANNONCE SES RÉSULTATS POUR LE TROISIÈME TRIMESTRE, UN FRACTIONNEMENT DE PARTS ET LA CRÉATION D'UNE SOCIÉTÉ AUX FINS DE L'ÉCHANGE DE TITRES

Tous les montants sont en dollars américains, sauf indication contraire

BROOKFIELD, Nouvelles, 11 novembre 2019 (GLOBE NEWSWIRE) – Aujourd'hui, Brookfield Renewable Partners L.P. (TSX : BEP.UN; NYSE : BEP) (« Énergie Brookfield » ou « BEP ») a annoncé ses résultats financiers pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019.

« Nous avons continué à mettre en œuvre nos priorités stratégiques au cours du troisième trimestre, nous avons notamment effectué plusieurs nouveaux investissements, amélioré les activités d'exploitation et généré des liquidités afin de renforcer notre bilan déjà solide, a déclaré Sachin Shah, chef de la direction d'Énergie Brookfield. Nous sommes également heureux d'annoncer notre intention de créer une société canadienne dont les actions seraient négociées en Bourse et équivalentes sur le plan économique aux parts de société en commandite. Nous devrions ainsi être bien positionnés pour continuer à attirer de nouveaux investisseurs grâce à notre portefeuille d'énergies renouvelables diversifié à l'échelle mondiale. »

Résultats financiers

Périodes closes les 30 septembre	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
<i>En millions (sauf les montants par part ou indication contraire)</i>				
<i>Non audité</i>	2019	2018	2019	2018
Production totale (GWh)				
- Production moyenne à long terme	12 332	12 113	40 077	38 486
- Production réelle	11 089	11 609	40 095	37 611
Quote-part d'Énergie Brookfield				
- Production réelle	5 213	5 552	20 061	18 701
- Production moyenne à long terme	5 821	5 956	19 628	19 242
Fonds provenant des activités ¹	133 \$	105 \$	590 \$	470 \$
Par part ^{1, 2}	0,43	0,33	1,90	1,50
Résultat net attribuable aux porteurs de parts	(53)	(55)	7	(49)
Par part ²	(0,17)	(0,18)	0,02	(0,16)

¹⁾ Mesures non conformes aux IFRS. Se reporter à la section « Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS ».

²⁾ Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019, le nombre total moyen pondéré de parts de société en commandite, de parts de société en commandite rachetables/échangeables et de participation de commandité s'est établi à respectivement 311,2 millions et 311,2 millions (312,6 millions et 312,7 millions en 2018).

Énergie Brookfield a enregistré une croissance des fonds provenant des activités de 27 %, ce qui représente des fonds provenant des activités de 133 millions \$, ou 0,43 \$ par part, pour le trimestre clos le 30 septembre 2019. Déduction faite de la charge d'amortissement sans effet de trésorerie, la perte nette pour le trimestre clos le 30 septembre 2019 s'est élevée à 53 millions \$, ou 0,17 \$ par part. Ces résultats ont été soutenus par l'apport provenant des récentes acquisitions et par la mise en œuvre de nos initiatives d'exploitation.

Faits saillants

- Investissement d'environ 100 millions \$ des capitaux propres de BEP dans TerraForm Power et dans l'acquisition d'un parc éolien en Chine d'une puissance de 200 mégawatts;
- Vente de deux portefeuilles éoliens en Europe parvenus à maturité pour un produit global de 186 millions \$ US (participation nette de BEP totalisant 74 millions \$); ces portefeuilles ont procuré à BEP un rendement annuel composé d'environ 18 % depuis leur acquisition. Nous avons conclu également la vente de cinq de nos six actifs en Afrique du Sud pour un produit global de 135 millions \$ (participation nette de BEP totalisant 42 millions \$), ce qui représente un rendement équivalent à près du double du capital investi dans ce pays;
- Conclusion de l'émission d'obligations vertes d'un montant en capital de 600 millions \$ CA, soit la plus importante émission d'obligations vertes effectuée par une société au Canada, ce qui fait passer l'échéance moyenne de la dette de 5 ans à 10 ans et réduit les coûts d'emprunt moyens;
- Maintien de solides liquidités disponibles de plus de 2,5 milliards \$.

Fractionnement des parts et création d'une société aux fins de l'échange de titres

Aujourd'hui, nous avons annoncé notre intention de créer une société canadienne afin d'offrir aux investisseurs une plus grande souplesse dans la façon d'investir dans le portefeuille d'énergies renouvelables diversifié à l'échelle mondiale employant différentes technologies d'Énergie Brookfield. Cette entité sera inscrite à la cote des mêmes Bourses que celles sur lesquelles est inscrite la société en commandite actuelle (« BEP »), offrant ainsi aux investisseurs le choix d'investir dans Énergie Brookfield soit par une société en commandite, ou bien par une société canadienne, ce qui pourrait entraîner une hausse de la demande et accroître la liquidité d'Énergie Brookfield.

Énergie Brookfield prévoit distribuer des actions de catégorie A de la nouvelle société par actions, nommément Brookfield Renewable Corporation (« BEPC »), à ses porteurs de parts existants, en franchise d'impôt pour la majorité d'entre eux. D'un point de vue économique et comptable, la transaction sera semblable à un fractionnement de parts et n'entraînera aucun changement sous-jacent aux flux de trésorerie globaux ou à la valeur des actifs nets, sauf pour ce qui est d'un ajustement du nombre de parts et d'actions en circulation.

Les actions de catégorie A seront structurées de sorte à dégager un rendement économique équivalent à celui des parts de BEP, y compris des distributions identiques, et seront échangeables, au gré du porteur, contre des parts de BEP. Les actions de catégorie A devraient également offrir aux investisseurs une exposition économique à BEP au moyen d'une structure organisationnelle plus traditionnelle.

Les porteurs de parts actuels devraient recevoir une action de catégorie A de BEPC pour chaque tranche de 4 parts de BEP qu'ils détiennent (c'est-à-dire 0,25 action de catégorie A de BEPC par part de BEP) sous forme de distribution spéciale.

Les avantages de la création de BEPC comprennent :

- Augmentation potentielle de la demande des investisseurs individuels
- Augmentation potentielle de la demande de certains investisseurs institutionnels qui ne peuvent pas détenir à l'heure actuelle des parts de société en commandite, ou qui préfèrent ne pas en détenir
- Intégration à des indices ou à des FNB additionnels, ce qui n'est pas possible à l'heure actuelle.

Après la distribution spéciale, les distributions et les dividendes trimestriels globaux d'Énergie Brookfield et de BEPC correspondront aux distributions trimestrielles versées sur les parts d'Énergie Brookfield, comme si la distribution spéciale n'avait jamais eu lieu.

Les porteurs de parts de société en commandite privilégiées d'Énergie Brookfield ne recevront pas d'actions de catégorie A.

Une fois le fractionnement réalisé, la majorité des actions de catégorie A de BEPC seront détenues par les porteurs de parts d'Énergie Brookfield. Énergie Brookfield détiendra toutes les actions de catégorie B et de catégorie C de BEPC. Les actions de catégorie A et de catégorie B contrôleront respectivement 25 % et 75 % des droits de vote

globaux rattachés aux actions de BEPC. En tant que porteur de part d'Énergie Brookfield, Brookfield Asset Management devrait détenir environ 60 % des actions de catégorie A de BEPC, ce qui équivaut aux parts d'Énergie Brookfield qu'elle détient. BEPC prévoit faire une demande en vue d'inscrire ses actions de catégorie A à la Bourse de New York, aux États-Unis, et à la Bourse de Toronto, au Canada. Sous réserve de l'obtention des approbations réglementaires habituelles, Énergie Brookfield prévoit conclure la distribution spéciale au cours du premier semestre de 2020.

Dans le cadre de cette transaction, une déclaration d'enregistrement (y compris un prospectus) a été déposée auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (la « SEC ») et un prospectus provisoire sera déposé auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières au Canada. Vous devriez lire le prospectus et les autres documents qui ont été déposés auprès de la SEC, ou qui le seront, pour obtenir plus de renseignements sur la transaction. Il est possible d'obtenir ces documents gratuitement en visitant EDGAR, sur le site Web de la SEC, à l'adresse www.sec.gov. Une copie du prospectus peut également vous être envoyée sur demande sans frais en communiquant avec nous aux coordonnées figurant ci-après.

Dans le cadre de cette transaction, RBC Marché des Capitaux agit à titre de conseiller financier d'Énergie Brookfield et Torys LLP, de conseiller juridique.

Activités

Au troisième trimestre, nous avons dégagé des fonds provenant des activités de 133 millions \$, soit une augmentation par rapport à 105 millions \$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les fonds provenant des activités dégagés par notre secteur hydroélectrique se sont établis à 125 millions \$ au troisième trimestre, soit une hausse de 20 % par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Bien que la production pour le trimestre soit inférieure à la moyenne à long terme en raison des conditions plus sèches dans le Nord-Est des États-Unis et au Canada, la production depuis le début de l'exercice est, quant à elle, supérieure de 5 % à la moyenne à long terme. Comme nous le mentionnons depuis bon nombre d'années, nous ne gérons pas l'entreprise en fonction d'une production inférieure ou supérieure à la moyenne à long terme et nous n'en tenons pas compte dans notre planification. Nous nous concentrons plutôt sur la diversification des activités d'un point de vue géographique et technologique, ce qui permet d'atténuer l'exposition à la volatilité des ressources et aux perturbations qui touchent les régions ou les marchés. En outre, nous continuons à faire avancer des initiatives pour dégager plus de valeur de notre portefeuille d'énergie hydroélectrique. Par exemple, plus tôt au cours de l'exercice, notre centrale hydroélectrique de Sogamoso, en Colombie, d'une puissance de 820 mégawatts et dont la capacité du réservoir s'élève à 12 mois, a reçu la certification lui permettant d'offrir des services auxiliaires pour stabiliser le réseau, ce qui devrait générer un montant annuel supplémentaire de 3 millions \$ aux fonds provenant des activités.

Ensemble, nos secteurs énergie éolienne et énergie solaire ont dégagé des fonds provenant des activités totalisant 72 millions \$, une hausse de 20 % par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Nous avons tiré profit des apports découlant de nos initiatives d'exploitation et de croissance, comme l'acquisition en Inde d'une centrale d'énergie éolienne d'une puissance de 210 mégawatts, l'acquisition en Irlande l'année dernière d'une centrale éolienne d'une puissance de 51 mégawatts et sa mise en service, et de la réduction importante des coûts issue de la mise en œuvre de la nouvelle convention de service à long terme à l'égard du parc éolien de TerraForm Power en Amérique du Nord.

Notre secteur accumulation et divers a enregistré des fonds provenant des activités de 6 millions \$ au cours du trimestre tandis que notre portefeuille continue d'offrir des services auxiliaires essentiels pour stabiliser le réseau ainsi qu'une capacité supplémentaire d'accumulation à des réseaux de plus en plus intermittents. Par exemple, à la mi-août, le Royaume-Uni a subi un important délestage qui a engendré une panne de courant touchant plus de 1,1 million de clients. Entre 60 secondes et 4 minutes après le délestage, notre portefeuille First Hydro, qui représente 75 % de la capacité d'accumulation du Royaume-Uni et qui a une capacité d'accélération très rapide, a fourni plus de la moitié de l'électricité nécessaire pour redémarrer le réseau. Nous avons été le lien essentiel au redémarrage du réseau électrique au Royaume-Uni ce jour-là. Nous continuons à souligner l'importance de First Hydro au

Royaume-Uni et de Bear Swamp aux États-Unis auprès des parties prenantes et combien la rapidité et l'échelle à laquelle ces centrales peuvent répondre sont cruciales à la gestion du réseau.

Déclaration de distribution

La prochaine distribution trimestrielle, d'un montant de 0,515 \$ par part de société en commandite, sera versée le 31 décembre 2019 aux porteurs de parts inscrits à la fermeture des bureaux le 29 novembre 2019. Énergie Brookfield vise des distributions durables dont l'augmentation ciblée est en moyenne de 5 % à 9 % par année.

Des dividendes trimestriels sur les actions privilégiées et les parts de société en commandite privilégiées d'Énergie Brookfield ont également été déclarés.

Option concernant la devise de paiement des distributions

Les distributions trimestrielles sur les parts de société en commandite sont déclarées en dollars américains. Les porteurs de parts qui résident aux États-Unis recevront le paiement en dollars américains et les porteurs de parts qui résident au Canada recevront l'équivalent en dollars canadiens, sauf indication contraire. Le montant équivalent en dollars canadiens d'une distribution trimestrielle sera fondé sur le taux de change moyen quotidien de la Banque du Canada à la date de clôture des registres ou, si la date de clôture des registres survient un jour de fin de semaine ou un jour férié, sur le taux de change moyen quotidien de la Banque du Canada du jour ouvrable précédent.

Les porteurs de parts inscrits résidant au Canada qui souhaitent recevoir les distributions en dollars américains et les porteurs de parts inscrits résidant aux États-Unis qui souhaitent recevoir le montant équivalent en dollars canadiens des distributions sont priés de communiquer avec l'agent des transferts d'Énergie Brookfield, Société de fiducie Computershare du Canada, par écrit au 100 University Avenue, 8th Floor, Toronto (Ontario) M5J 2Y1, ou par téléphone au 1 800 564-6253. Les porteurs de parts véritables (c'est-à-dire ceux dont les parts sont inscrites au nom de leur courtier) sont priés de communiquer avec le courtier qui détient leurs parts.

Régime de réinvestissement des distributions

Énergie Brookfield offre un régime de réinvestissement des distributions qui permet aux porteurs de parts de société en commandite résidant au Canada d'acquérir des parts de société en commandite supplémentaires en réinvestissant la totalité ou une partie de leurs distributions en espèces sans payer de frais de courtage. Des renseignements sur le régime de réinvestissement des distributions, y compris les détails sur la façon de s'y inscrire, sont présentés sur notre site Web, à l'adresse <https://bep.brookfield.com/stock-and-distribution/distributions/drip>.

Des renseignements supplémentaires au sujet des distributions et des dividendes sur les actions privilégiées d'Énergie Brookfield sont présentés sur notre site Web, à l'adresse <https://bep.brookfield.com>.

Brookfield Renewable Partners

Brookfield Renewable Partners exploite l'une des plus importantes plateformes du monde cotées en Bourse et axées uniquement sur l'énergie renouvelable. Notre portefeuille se compose d'installations hydroélectriques, d'énergie éolienne, d'énergie solaire et d'accumulation en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, en Europe et en Asie dont la puissance installée totalise plus de 18 000 mégawatts et le portefeuille de projets de développement, 8 000 mégawatts. Énergie Brookfield est inscrite à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York. De plus amples renseignements sont disponibles à l'adresse <https://bep.brookfield.com>. Des informations importantes peuvent être diffusées exclusivement par le site Web; les investisseurs doivent consulter le site pour avoir accès à ces informations.

Énergie Brookfield est la société d'énergie renouvelable inscrite phare de Brookfield Asset Management, chef de file mondial de la gestion d'actifs alternatifs ayant des actifs sous gestion de plus de 500 milliards \$.

Veillez noter que les rapports annuels audités et rapports trimestriels non audités antérieurs d'Énergie Brookfield déposés auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (« SEC ») et des organismes de réglementation au Canada sont accessibles sur notre site Web, à l'adresse <https://bep.brookfield.com>, sur le site Web de la SEC, à l'adresse www.sec.gov, et sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. On peut obtenir sur demande une copie papier des rapports annuels et trimestriels sans frais.

Coordonnées :

Relations avec les médias :

Claire Holland
Vice-présidente, Communications
(416) 369-8236
claire.holland@brookfield.com

Relations avec les investisseurs :

Divya Biyani
Directrice, Relations avec les investisseurs
(416) 369-2616
divya.biyani@brookfield.com

Renseignements concernant la conférence téléphonique sur les résultats trimestriels

Les investisseurs, analystes et autres parties intéressées peuvent consulter les résultats du troisième trimestre de 2019 d'Énergie Brookfield ainsi que sa lettre aux porteurs de parts et ses renseignements supplémentaires sur le site Web d'Énergie Brookfield, à l'adresse <https://bep.brookfield.com>.

Vous pouvez accéder à la conférence téléphonique qui se tiendra à 9 h (heure de l'Est), le 11 novembre 2019, au moyen d'une webdiffusion, à l'adresse <https://edge.media-server.com/mmc/p/dcdu7y7w>, ou par téléconférence, en composant le 1 866-688-9430 (sans frais en Amérique du Nord). Les participants de l'extérieur du Canada ou des États-Unis doivent composer le 1 409-216-0817 à environ 8 h 50 (heure de l'Est). Saisissez le code d'identification de la conférence à l'invite : 3097657. Un enregistrement de la téléconférence sera disponible jusqu'au 18 novembre 2019 en composant le 1 855-859-2056. Si vous téléphonez d'un autre pays que le Canada ou les États-Unis, veuillez composer le 1 404-537-3406. Saisissez le code d'identification de la conférence à l'invite : 3097657.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.
COMPTES CONSOLIDÉS DE RÉSULTAT

NON AUDITÉ (EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Produits	642 \$	674 \$	2 254 \$	2 202 \$
Autres produits	25	7	50	26
Coûts d'exploitation directs	(239)	(257)	(745)	(760)
Coûts de service de gestion	(29)	(22)	(73)	(64)
Charge d'intérêts sur les emprunts	(164)	(176)	(515)	(534)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	1	6	33	12
Change et perte latente sur les instruments financiers	(10)	(10)	(40)	(35)
Charge d'amortissement	(200)	(192)	(600)	(611)
Divers	(38)	(18)	(41)	(72)
Charge d'impôt				
Exigible	(10)	(6)	(49)	(20)
Différé	23	11	(11)	(2)
	13	5	(60)	(22)
Résultat net	1 \$	17 \$	263 \$	142 \$
Résultat net attribuable aux éléments suivants :				
Participations ne donnant pas le contrôle				
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	36 \$	55 \$	204 \$	142 \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	(1)	(1)	—	(1)
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	(22)	(22)	3	(20)
Actions privilégiées	6	7	19	20
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	12	10	33	29
Capitaux propres des commanditaires	(30)	(32)	4	(28)
	1 \$	17 \$	263 \$	142 \$
Résultat de base et dilué par part de société en commandite	(0,17) \$	(0,18) \$	0,02 \$	(0,16) \$

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.
ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	30 septembre 2019	31 décembre 2018
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	209 \$	173 \$
Créances clients et autres actifs financiers	1 148	992
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	1 536	1 569
Immobilisations corporelles, à la juste valeur	28 350	29 025
Goodwill	777	828
Actifs d'impôt différé et autres actifs	1 415	1 516
Total de l'actif	33 435 \$	34 103 \$
Passif		
Emprunts de la société mère	2 119 \$	2 328 \$
Emprunts sans recours	8 506	8 390
Dettes fournisseurs et autres passifs financiers	975	772
Passifs d'impôt différé	4 096	4 140
Autres passifs	1 341	1 267
Capitaux propres		
Participations ne donnant pas le contrôle		
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	7 841	8 129
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	61	66
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	2 974	3 252
Actions privilégiées	585	568
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	833	707
Capitaux propres des commanditaires	4 104	4 484
Total des capitaux propres	16 398	17 206
Total du passif et des capitaux propres	33 435 \$	34 103 \$

RÉSULTATS AU PRORATA POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 30 SEPTEMBRE

Le tableau suivant présente les données sur la production et un résumé des données financières au prorata pour les trimestres clos les 30 septembre :

	(GWh)				(EN MILLIONS)							
	Production réelle		Production MLT		Produits		BAIIA ajusté		Fonds provenant des activités		Résultat net	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Hydroélectricité												
Amérique du Nord	2 277	2 526	2 443	2 654	161 \$	166 \$	95 \$	99 \$	55 \$	53 \$	— \$	(3) \$
Brésil	734	791	1 009	996	50	53	53	38	46	31	22	2
Colombie	721	742	853	859	56	54	34	29	24	20	19	11
	3 732	4 059	4 305	4 509	267	273	182	166	125	104	41	10
Énergie éolienne												
Amérique du Nord	579	597	713	723	46	50	32	30	15	14	(26)	(27)
Europe	185	141	198	208	21	17	15	9	9	2	(7)	(9)
Brésil	201	211	215	215	11	15	9	13	7	11	(3)	5
Asie	93	48	97	41	8	4	7	3	5	2	1	1
	1 058	997	1 223	1 187	86	86	63	55	36	29	(35)	(30)
Énergie solaire	279	279	293	260	56	58	49	46	36	31	10	19
Accumulation et divers	144	217	—	—	21	25	9	14	6	11	(1)	5
Siège social	—	—	—	—	—	—	(2)	(4)	(70)	(70)	(68)	(59)
Total	5 213	5 552	5 821	5 956	430 \$	442 \$	301 \$	277 \$	133 \$	105 \$	(53) \$	(55) \$

Le tableau suivant présente le rapprochement du résultat net attribuable aux porteurs de parts et du résultat par part, mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables, avec les fonds provenant des activités et les fonds provenant des activités par part, deux mesures financières non conformes aux IFRS, pour les trimestres clos les 30 septembre :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2019	2018	Par part	
			2019	2018
Résultat net attribuable aux éléments suivants :				
Capitaux propres des commanditaires	(30) \$	(32) \$	(0,17) \$	(0,18) \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	(1)	(1)	—	—
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	(22)	(22)	—	—
Résultat net attribuable aux porteurs de parts	(53) \$	(55) \$	(0,17) \$	(0,18) \$
Ajusté en fonction de la quote-part des éléments suivants :				
Charge d'amortissement	158	160	0,51	0,51
Change et perte latente (profit latent) sur les instruments financiers	14	6	0,04	0,02
(Recouvrement) charge d'impôt différé	(26)	(17)	(0,08)	(0,05)
Divers	40	11	0,13	0,03
Fonds provenant des activités	133 \$	105 \$	0,43 \$	0,33 \$
Moyenne pondérée des parts en circulation ¹			311,2	312,6

¹⁾ Comprend la participation de commandité, les parts de société en commandite rachetables/échangeables et les parts de société en commandite.

RÉSULTATS AU PRORATA POUR LES PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOSES LES 30 SEPTEMBRE

Le tableau suivant présente les données sur la production et un résumé des données financières au prorata pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre :

	(GWh)				(EN MILLIONS)							
	Production réelle		Production MLT		Produits		BAIIA ajusté		Fonds provenant des activités		Résultat net	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Hydroélectricité												
Amérique du Nord	10 260	9 704	9 326	9 915	700 \$	655 \$	501 \$	455 \$	375 \$	322 \$	146 \$	130 \$
Brésil	2 890	2 731	2 987	2 931	173	185	144	133	119	109	55	5
Colombie	2 347	2 382	2 520	2 547	174	160	107	91	75	62	56	41
	15 497	14 817	14 833	15 393	1 047	1 000	752	679	569	493	257	176
Énergie éolienne												
Amérique du Nord	2 190	1 905	2 622	2 215	167	158	120	109	67	64	(44)	(39)
Europe	663	413	729	496	71	46	50	27	37	13	(7)	(12)
Brésil	454	473	475	475	27	33	20	26	13	20	(2)	(1)
Asie	184	117	186	117	13	9	10	6	7	3	2	(3)
	3 491	2 908	4 012	3 303	278	246	200	168	124	100	(51)	(55)
Énergie solaire	765	569	783	546	145	106	123	87	81	57	23	19
Accumulation et divers	308	407	—	—	66	62	30	33	20	23	—	(6)
Siège social	—	—	—	—	—	—	(9)	(15)	(204)	(203)	(222)	(183)
Total	20 061	18 701	19 628	19 242	1 536 \$	1 414 \$	1 096 \$	952 \$	590 \$	470 \$	7 \$	(49) \$

Le tableau suivant présente le rapprochement du résultat net attribuable aux porteurs de parts et du résultat par part, mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables, avec les fonds provenant des activités et les fonds provenant des activités par part, deux mesures financières non conformes aux IFRS, pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2019	2018	Par part	
			2019	2018
Résultat net attribuable aux éléments suivants :				
Capitaux propres des commanditaires	4 \$	(28) \$	0,02 \$	(0,16) \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	—	(1)	—	—
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	3	(20)	—	—
Résultat net attribuable aux porteurs de parts	7 \$	(49) \$	0,02 \$	(0,16) \$
Ajusté en fonction de la quote-part au prorata des éléments suivants :				
Charge d'amortissement	478	460	1,54	1,47
Change et perte latente (profit latent) sur les instruments financiers	45	(2)	0,14	(0,01)
(Recouvrement) charge d'impôt différé	(40)	(14)	(0,13)	(0,04)
Divers	100	75	0,33	0,24
Fonds provenant des activités	590 \$	470 \$	1,90 \$	1,50 \$
Moyenne pondérée des parts en circulation ¹			311,2	312,7

¹⁾ Comprend la participation de commandité, les parts de société en commandite rachetables/échangeables et les parts de société en commandite.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué renferme de l'information et des énoncés prospectifs, au sens prescrit par les lois provinciales canadiennes sur les valeurs mobilières ainsi que des énoncés prospectifs, au sens prescrit par l'article 27A de la U.S. Securities Act of 1933 et l'article 21E de la U.S. Securities Exchange Act of 1934, dans leur version modifiée respective, ainsi que par les règles d'exonération de la United States Private Securities Litigation Reform Act of 1995 et par toute autre réglementation canadienne sur les valeurs mobilières. Les mots « devoir », « avoir l'intention de », « cible », « croissance », « s'attendre à », « croire », et « plan », des mots dérivés de ceux-ci et d'autres expressions qui sont des prédictions ou des indications d'événements, de tendances ou de perspectives futurs et qui ne se rapportent pas à des éléments historiques permettent d'identifier les énoncés prospectifs précités et les autres énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué comprennent des énoncés concernant la qualité des activités d'Énergie Brookfield et de ses filiales, les attentes à l'égard des flux de trésorerie futurs et de la croissance des distributions. Ils comprennent des énoncés concernant la distribution spéciale des actions de catégorie A de BEPC, l'admissibilité de BEPC à intégrer des indices, la capacité de BEPC à attirer de nouveaux investisseurs ainsi que le rendement et les perspectives futurs de BEPC et d'Énergie Brookfield une fois la distribution des actions de catégorie A de BEPC terminée, les produits anticipés du recyclage des capitaux de manière opportune, ainsi que les avantages provenant des acquisitions et de l'étendue mondiale et de la diversité des ressources d'Énergie Brookfield. Bien qu'Énergie Brookfield croie que ces informations et énoncés prospectifs sont fondés sur des hypothèses et des attentes raisonnables, le lecteur ne devrait pas accorder une confiance induite à ceux-ci ni à aucun autre énoncé prospectif ou autre information prospective figurant dans ce communiqué. Le rendement et les perspectives futurs d'Énergie Brookfield sont assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes connus et inconnus. Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels d'Énergie Brookfield diffèrent de façon importante de ceux envisagés ou sous-entendus dans les énoncés figurant dans le présent communiqué, on compte notamment (sans s'y limiter) le fait que rien ne garantit que les Bourses auxquelles BEPC compte faire une demande en vue d'inscrire ses actions de catégorie A approuvent l'inscription à la cote de ces actions ou que BEPC soit intégrée à des indices; les conditions météorologiques et d'autres facteurs pouvant avoir une incidence sur les niveaux de production à nos centrales; la conjoncture économique dans les territoires où Brookfield exerce ses activités; notre capacité à vendre des produits et services sous contrat ou sur les marchés de l'énergie marchande; des modifications apportées à des réglementations gouvernementales, y compris des incitatifs visant les énergies renouvelables; notre capacité de parachever des projets de développement et d'immobilisations conformément au calendrier et au budget; l'incapacité de financer les activités ou des acquisitions futures en raison de l'état des marchés des capitaux; les incidents liés à la santé, à la sécurité, à la sûreté ou à l'environnement; les risques réglementaires liés aux marchés énergétiques sur lesquels Énergie Brookfield exerce ses activités, y compris en ce qui a trait à la réglementation de nos actifs, à l'attribution de licences et aux litiges; les risques liés à l'environnement de contrôle interne; le fait que les contreparties aux contrats ne s'acquittent pas de leurs obligations; les modifications apportées aux charges d'exploitation, y compris les salaires, les avantages sociaux et le perfectionnement ainsi que les modifications apportées aux politiques gouvernementales et publiques, et d'autres risques associés à la construction, au développement et à l'exploitation d'installations de production d'énergie. Pour de plus amples renseignements sur ces risques connus et inconnus, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » dans le formulaire 20-F de Brookfield Renewable Partners L.P. et tous autres risque et facteur décrits dans ce formulaire et dans la déclaration d'enregistrement déposée aux États-Unis relativement à la distribution des actions de catégorie A de BEPC.

Le lecteur est prévenu que la liste de facteurs importants qui précède pouvant avoir une incidence sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Ces énoncés prospectifs représentent nos points de vue à la date du présent communiqué, et il ne faut pas estimer qu'ils représentent nos points de vue à compter de toute date postérieure à celle-ci. Même si nous prévoyons que des événements et faits nouveaux postérieurs à la date de clôture pourraient modifier ces points de vue, nous rejetons toute obligation de mettre à jour ces déclarations prospectives, sauf lorsque nous y sommes tenus par la loi.

Aucune autorité en valeurs mobilières n'a approuvé ou rejeté le contenu du présent communiqué. Le présent communiqué est présenté à titre informatif seulement et ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat et aucune vente de ces titres n'interviendra dans un territoire où cette offre, sollicitation ou vente serait illégale avant leur inscription ou admissibilité en vertu des lois sur les valeurs mobilières qui s'y appliquent.

Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS

Le présent communiqué comprend des références au BAIIA ajusté, aux fonds provenant des activités et aux fonds provenant des activités par part qui ne sont pas des principes comptables généralement reconnus selon les IFRS et peuvent, par conséquent, avoir une définition différente du BAIIA ajusté, des fonds provenant des activités et des fonds provenant des activités par part utilisés par d'autres entités. Nous croyons que le BAIIA ajusté, les fonds provenant des activités et les fonds provenant des activités par part constituent des mesures complémentaires utiles pour les investisseurs pour évaluer le rendement financier et les flux de trésorerie que nous anticipons que notre portefeuille d'exploitation dégagera. Aucune de ces mesures ne doit être considérée comme l'unique mesure de notre rendement, ni être considérée distinctement de l'analyse de nos états financiers préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer. Un rapprochement du BAIIA ajusté, des fonds provenant des activités et des fonds provenant des activités par part selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » ci-après ou à la « PARTIE 4 – Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » dans notre rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019.

Énergie Brookfield s'entend de Brookfield Renewable Partners L.P. avec ses filiales et entités en exploitation, sauf indication contraire donnée par le contexte.